SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ENDOSCOPIE DIGESTIVE

Président : Pr Marc BARTHET
e-mail : Marc.barthet@ap-hm.fr
Secrétaire Général : Dr. Bertrand BRIEAU
e-mail : bertrand.brieau@gmail.com
Trésorier : Dr. Isaac FASSLER
e-mail : fasslerisaac@gmail.com
Vice-Président : Dr. Erwan BORIES
e-mail : erwan.bories@icloud.com
Secrétaire International : Pr. Marine CAMUS
e-mail : marine.camus@aphp.fr
Secrétaire-Adjoint : Pr. Mathieu PIOCHE
e-mail : mathieu.pioche@chu-lyon.fr

Membres du Conseil d'Administration :
Dr. Margot BISCAY
Dr. Ludovic CAILLO
Pr Emmanuel CORON
Dr. Vianna COSTIL
DR. Fabien FUMEX
Pr. Jean-Michel GONZALEZ
Dr. Julien JEZEQUEL
Dr. Arthur LAQUIERE
Dr. Jonathan LEVY
Dr. Frederick MORYOUSSEF
Dr. Karl TCHIRIKHTCHIAN
DR. Irina TCHOUMAK

Commissions et Responsables
> Numérique :
Dr. Karl TCHIRIKHTCHAN
e-mail : karl@neuf.fr
Dr Arthur LAQUIERE
e-mail : alaquiere@gmail.com
> Écoresponsabilité et Développement durable :
Dr. Margot BISCAY
e-mail : margot.biscay@chu-bordeaux.fr
Pr. Mathieu PIOCHE
e-mail : mathieu.pioche@chu-lyon.fr
> Endoscopie métabolique et Bariatrique :
Dr. Vianna COSTIL
e-mail : vianna@costil.fr
Pr Geoffroy VANBIERVLIET
e-mail : vanbiervliet.g@chu-nice.fr
> Formation :
Pr. Emmanuel CORON
e-mail : emmanuel.coron@chu-nantes.fr
Dr Irina TCHOUMAK
e-mail : irina.tchoumak@hotmail.fr
> Francophonie :
Dr. Ludovic CAILLO
e-mail : ludovic.caillo@chu-nimes.fr
Pr. Gabriel RAHMI
e-mail : pr.rahmi@incad.fr
> Hygiène et Plateaux techniques :
Dr. Julien JEZEQUEL
e-mail : julien.jezequel@chu-brest.fr
Dr Jean-Baptiste CHEVAUX
e-mail : jb.chevaux@chu-nancy.fr
> Juridique :
Dr. Aurélien BOINETTE
e-mail : aurelien.boinette@hotmail.fr
Dr Jonathan LEVY
e-mail : jlevyjl@gmail.com
> Prévention et Dépistage des cancers :
Dr. Fabien FUMEX
e-mail : dr.fumex@gmail.com
Dr Frédérick MORYOUSSEF
e-mail : fr.moryoussef@gmail.com
> Recherche, Innovation et Nouvelles Technologies :
Pr. Marine CAMUS
e-mail : marine.camus@aphp.fr
Pr Jean-Michel GONZALEZ
e-mail : Jean-michel.GONZALEZ@ap-hm.fr
> Recommandation et Qualité :
Dr. Erwan BORIES
e-mail : erwan.bories@icloud.com
Dr. David KARSENTI

Paris, le 5 janvier 2026

Madame Stéphanie RIST
Ministre de la Santé, des Familles,
de l'Autonomie et des Personnes Handicapées
14, avenue Duquesne
75350 PARIS

Madame la Ministre,

La présentation récente du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) 2026 s'inscrit dans un contexte de réformes successives qui interrogent profondément l'avenir de notre exercice et, plus largement, la qualité des soins en endoscopie digestive.

Ces dernières semaines ont en effet été marquées par une accumulation de textes et de rapports structurants :
- le rapport du Haut Comité pour l'Avenir de l'Assurance Maladie (HCAAM), particulièrement critique à l'égard de certains modes d'exercice ;
– le rapport parlementaire sur les dépassements d'honoraires ;
– le report des revalorisations tarifaires pourtant actées lors des négociations conventionnelles ;
– et les incertitudes persistantes autour de la réforme de la CCAM, portée par le Haut Comité à la Nomenclature, dans un contexte de dialogue parfois difficile avec les sociétés savantes.

Le PLFSS 2026 s'inscrit dans cette continuité et comporte plusieurs dispositions préoccupantes : un Objectif National de Dépenses d'Assurance Maladie (ONDAM) de ville particulièrement contraint (0,9 %), un renforcement du pouvoir décisionnel de la CNAM en cas d'échec des négociations conventionnelles, des mesures ciblant certains modes d'exercice, notamment le secteur 2, une logique globale de maîtrise comptable susceptible d'impacter directement l'organisation et la qualité des soins...

En tant que société savante, la SFED souhaite alerter sur les conséquences potentielles de ces orientations.
La qualité et la sécurité de l'endoscopie digestive reposent sur des exigences fortes : formation initiale et continue, innovation technologique, temps médical dédié, conditions d'exercice adaptées, reconnaissance de l'expertise. Toute politique visant à niveler les pratiques ou à fragiliser l'équilibre économique de notre spécialité fait courir un risque réel à la qualité des prises en charge des patients.

La SFED n'a pas vocation à se substituer aux organisations syndicales, mais elle a la responsabilité de porter la voix scientifique de la discipline et de rappeler que l'excellence médicale ne peut être dissociée des conditions dans lesquelles elle s'exerce. Les réformes en cours, si elles ne tiennent pas compte de ces réalités, pourraient conduire à une dégradation progressive de l'offre de soins en endoscopie digestive.

C'est pourquoi la SFED restera pleinement mobilisée, aux côtés des instances concernées, pour défendre une vision exigeante, responsable et durable de notre spécialité, fondée sur la qualité, la sécurité et l'accès équitable aux soins pour tous les patients.

Dans l'attente de votre réponse,

Le conseil d'Administration de la Société Française d'Endoscopie Digestive

Professeur Marc BARTHET
Président

Docteur Bertrand BRIEAU
Secrétaire Général